

## Les deux *Échenans* (Haute-Saône et Doubs) : enquête sur un couple noms de lieux d'origine burgonde

Les toponymes *Échenans-sous-Mont-Vaudois* et *Échenans* (aussi *Échenans-sur-l'Étang*, variante non officielle) désignent deux villages du Pays de Montbéliard distants d'une dizaine de kilomètres l'un de l'autre : le premier en Haute-Saône (canton d'Héricourt Est ; paroisse de Buc, Territoire de Belfort), le second dans le Doubs (canton de Montbéliard Ouest ; paroisse de Saint-Julien). On a reconnu depuis longtemps (PERRENOT 1904, p. 66, 69) qu'il s'agit de dérivés construits avec le suffixe burgonde *\*-ingôs* sur un anthroponyme burgonde (ou deux ?)<sup>1</sup>. Aucun cognat n'a été signalé, et nous n'en avons pas découvert.

*Échenans-sous-Mont-Vaudois* se rattache, sans continuité géographique, à un petit groupe de formations en *\*-ingôs* centré sur le bassin de la Lizaine, groupe qui comprend *Byans* (aujourd'hui commune d'Héricourt), *Couthenans*, *Trémoins*, *Verlans* et *Vyans*, tous dans le canton d'Héricourt Ouest (cf. PERRENOT 1904, p. 64-68, à rectifier cependant sur plusieurs points). *Échenans* (Doubs) forme avec *Allondans*, *Issans*, *Raynans*, *Semondans* et *Désandans* un petit groupe compact de dérivés en *\*-ingôs* centré sur la vallée du Rupt, dans le canton de Montbéliard Ouest (PERRENOT 1904, p. 68-70).

### 1. Problèmes de datation et de localisation des attestations médiévales

Plusieurs difficultés de datation ou d'attribution des attestations médiévales compliquent le dossier des deux *Échenans*.

1.1. PERRENOT (1912, p. 439) mentionne afr. *Achenans* datée de 1110 comme première attestation de *Échenans-sous-Mont-Vaudois* ; il tire explicitement cette forme de TUETÉY (s. d., p. 56, 57). Or, TUETÉY date à juste titre ce document de *ca* 1140 (VIELLARD 1884, p. 261, propose, pour sa part, *ca* 1150). Dans un précédent article, PERRENOT (1904, p. 66) avait lui-même daté le document de 1140 ; il s'agit donc, chez

---

<sup>1</sup> Ces dérivés déanthroponymiques, dont l'aboutissement est *-ans* en Franche-Comté (sauf rares exceptions), ont été formés entre 460 environ et 534, durant la période de domination politique des rois burgondes — également maîtres de la milice de l'Empire — sur la cité des Séquanes. Ils constituent une couche quantitativement non négligeable de la toponymie majeure comtoise : « dans la Haute-Saône, sur 588 communes, 44 noms en *-ans* ; dans le Doubs, sur 635 communes, 75 noms en *-ans* » (DONDAINE 1972, p. 51). Pour ces noms de lieux, voir PERRENOT (1911-1918 ; 1942), GAMILLSCHEG (1936) ainsi que CHAMBON (2020). — Le point sur le burgonde (langue germanique orientale proche du gotique et du vandale), son onomastique (noms de personne et de lieux) et sur son influence lexicale (minime) sur le francoprovençal a été fait par HAUBRICHS/PFISTER (2008), PFISTER (2009) et HAUBRICHS (2009 et à paraître).

lui, d'une erreur matérielle. L'auteur en avait probablement pris conscience, puisque dans PERRENOT (1942, p. 87) la première attestation de *Échenans-sous-Mont-Vaudois* est celle de 1147 (voir ci-dessous § 1.4.). GAMILLSCHEG (1936, p. 78), qui renvoie à PERRENOT (1912), adopte également la date de 1110. De son côté, bien qu'il renvoie à « Tuetey, pp. 56, 57 », le *NDC* (II, p. 359) a commis la même erreur de date que PERRENOT (1912). TAVERDET (1987, p. 27) et NÈGRE (*TGF*, § 13549), qui dépendent du *NDC*, reproduisent sa datation erronée.

1.2. Le *DCD* (III, p. 1114) mentionne une bulle du pape Clément III datée (indûment) du 21 juillet 1187 qui porte : « grangiam de Achenans cum omnibus appenditiis suis »<sup>2</sup>. Il est certain que le *DCD* se réfère ici à la bulle de Clément III datée du 21 juillet 1189, éditée par VIELLARD (1884, p. 337-341, n° 280) et auparavant par TUETÉY (s. d., p. 101, n° LXXVI) : Clément III n'était pas encore pape le 21 juillet 1187. C'est nécessairement à cette bulle que se réfère aussi la mention *Achenans* de 1189 indiquée à la même page du *DCD* dans l'encart dédié aux voies de communication, au cadastre et à la toponymie. Il s'agit comme au § 1.1. ci-dessus d'une erreur matérielle : il n'y a qu'un seul document, daté de 1189. Cette bulle confirme les privilèges et possessions de l'abbaye de Belchamp (commune de Voujeaucourt, Doubs). Or, la présence de l'abbaye de Belchamp à *Échenans-sous-Mont-Vaudois* est bien établie (cf. *NDC*, II, p. 360-362 ; BOUCHEY 1865, p. 75), ce qui n'est pas le cas à *Échenans* (Doubs). C'est donc à *Échenans-sous-Mont-Vaudois* qu'il convient d'identifier la mention *Achenans* de 1189. TAVERDET (1990, p. 33) et *TGF* (§ 13549), qui dépendent du *DCD*, ont reproduit son erreur.

1.3. PERRENOT (1904, p. 69 ; 1912, p. 439, qui cite COLL. 1838, p. 511 [et non p. 509] ; 1942, p. 87), puis GAMILLSCHEG (1936, p. 78) et DAUZAT/ROSTAING (*DR*, p. 258), qui dépendent de PERRENOT, le *DCD* (III, p. 1114, sans référence) et NÈGRE (*TGF*, § 13549), qui dépend du *DCD*, identifient mfr. *Eschenans* en 1361 à *Échenans* (Doubs). Par un acte du 15 mars 1361 (a. st., c'est-à-dire 1362 n. st), Marguerite de Bade affranchit ses sujets de la seigneurie d'Héricourt, à l'exception de « ses hommes, femmes et subjects d'Eschenans et de Semondans ». Or, Marguerite de Bade avait vendu peu de temps auparavant à Thomas de Beurnevésin ses possessions « en lai vile et ou finaige d'Eschenans près de Bur et de Mandreveler », c'est-à-dire certainement à *Échenans-sous-Mont-Vaudois*, village voisin de Buc (Territoire de Belfort) et de Mandrevillars (Haute-Saône), comme le montre un document du 5 mars 1360 (a. st., c'est-à-dire 1361 n. st.) cité ci-dessous § 2.4. Par ce même document, Thomas de Beurnevésin avait repris son acquisition en fief de Marguerite de Bade. L'attribution de la mention de 1361 à *Échenans-sous-Mont-Vaudois* ne fait donc pas de doute.

---

<sup>2</sup> Après avoir cité ce passage, le *DCD* ajoute : « Ce texte voisinant avec d'autres énumérations de biens situés à Semondans et Trémoins tout proches, on peut raisonnablement penser qu'il s'agit bien d'Echenans-sur-l'Étang et non d'Echenans-sous-Montvaudois (70 [= Haute-Saône]) ». Il ne dit pas quelles sont ces « autres énumérations de biens », ni où les documents « voisin[e]nt ». Il y a peut-être une confusion dans l'esprit du rédacteur avec la confirmation de 1147 (TUETÉY s. d., p. 62-65, n° LI), où il est question de possessions du prieuré de Lanthenans à Trémoins, à *Achenans* et à Semondans (voir ci-dessous, § 1.4.).

## *Les deux Échenans (Haute-Saône et Doubs)*

1.4. Enfin, l'attribution de la plus ancienne attestation n'est pas assurée. Cette attestation (afr. *Achenens* 1147)<sup>3</sup>, qui se trouve dans une confirmation par l'évêque de Besançon Humbert des possessions du prieuré de Lanthenans (Doubs), en 1147, est identifiée avec *Échenans-sous-Mont-Vaudois* par TUETÉY (s. d., p. 64 n. 20), VIELLARD (1884, p. 248 n. 25), PERRENOT (1904, p. 66 ; 1912, p. 439 ; 1942, p. 87), DAUZAT/ROSTAING (*DR*, p. 258), qui s'en remettent à PERRENOT (1942), et par le *NDC* (II, p. 359). En dépit de cette unanimité<sup>4</sup>, l'identification reste incertaine en l'absence d'indice décisif : nous avons recherché d'autres indices de possessions de Lanthenans à *Échenans-sous-Mont-Vaudois* ou à *Échenans* (Doubs), mais en vain.

D'un côté, le document montre que Lanthenans possédait un manse à Semondans (Doubs), localité mitoyenne d'*Échenans* (Doubs), un autre à Aibre (Doubs), localité mitoyenne de Semondans, et la dime de Trémoins (Haute-Saône), localité mitoyenne d'Aibre. Néanmoins, *Achenens* est cité avec *Oys*, qui est un hameau détruit situé entre Bermont (Territoire de Belfort) et Châtenois-les-Forges (Territoire de Belfort ; cf. VAUTHERIN 1893, p. 67), et *Severnans* qui est *Sevenans* (Territoire de Belfort) : « terram de Oys et de Severnens et de Achenens » (TUETÉY s. d., p. 64). Il est probable que ces trois terres avaient en commun un même donateur ou qu'en raison de leur proximité, elles formaient une unité d'exploitation ou de gestion. Or, *Échenans-sous-Mont-Vaudois* est bien plus proche de Bermont/Oys et de *Sevenans* que ne l'est *Échenans* (Doubs). C'est ce seul argument qui nous conduit à rattacher de préférence la mention de 1147 à *Échenans-sous-Mont-Vaudois*.

1.5. Il reste impossible, dans l'état actuel de nos connaissances, d'attribuer à l'un ou l'autre *Échenans* les mentions suivantes :

- forme en *A-* : mfr. peu après 1479 (original) *Achenans* « Katerinne, fille Vuillemin, d'Achenans » (ADD, G 1446, f. 6r)<sup>5</sup> ;
- forme en *Ai-* : mfr. 1440 (original) *Aichenans* (AMM, BB9) ;
- formes en *Es-* : mfr. 1354 (original) *Eschenans* (AMM, BB9) ; 1392 (original) *Eschenanz* (AMM, BB9).

## **2. *Échenans-sous-Montvaudois* : documentation historique et dialectale**

Voici le tableau ordonné et commenté des formes anciennes (antérieures au XIX<sup>e</sup> siècle) que nous avons pu réunir.

2.1. Les formes les plus anciennes sont constamment en *A-* de 1147 (ou *ca* 1150) à 1189 :

---

<sup>3</sup> La date de l'acte (probablement plus tardive) est suspecte ; voir TROUILLAT (1852-1867, I, p. 302-303 n. 38), TUETÉY (s. d., p. 65), VIELLARD 1884, p. 262 n. 10.

<sup>4</sup> TROUILLAT (1852-1867, I, p. 302 n. 33) écrit seulement « Echenans » (= ?).

<sup>5</sup> Pourrait se rapporter à *Échenans* (Doubs), mais sans certitude.

afr. 1147 (pour la date, voir ci-dessus n. 3) *Achenens* (en contexte latin) « terram de Oys et de Severmens et de Achenens » (TUETÉY s. d., p. 64, n° LI) [l'identification n'est pas entièrement assurée (voir ci-dessus § 1.4.)] ;

ca 1150 (original) *Achenans* (en contexte latin) « Otho miles de Achenans dedit etiam apud Achenans molendinum unum » (AN, K 2160/1)<sup>6</sup> ;

ca 1170 (original) *Achenans* (en contexte latin) « Otho, miles de Achenans, dedit et concessit [...] quicquid possidebat alodii apud Achenans » (TUETÉY s. d., p. 80, n° LXV)<sup>7</sup> ;

1181 *Achenans* (en contexte latin) « grangiam de Achenans cum appenditiis suis, terris scilicet, pratis, silva, decima, molendio » (TUETÉY s. d., p. 92, n° LXXII)<sup>8</sup> ;

1189 (original) *Achenans* (en contexte latin) « grangiam de Achenans cum omnibus appenditiis suis » (TUETÉY s. d., p. 101, n° LXXVI)<sup>9</sup> [mention identifiée à tort à *Échenans* (Doubs) par le DCD, III, p. 1114, voir ci-dessus § 1.2.].

En dépit d'une lacune dans la documentation au XIII<sup>e</sup> siècle, la même forme en [a-] se retrouve dans la première moitié du XIV<sup>e</sup> siècle, si bien que tout recommande de postuler la continuité de cette forme :

afr. 1307 (original) *Hachenans* « Hachenans en la barroche de But [= *Buc*, Territoire de Belfort] » (ADD, EPM 1026) ;

1342 (original) *Achenans* (AN, K 2162/1) ;

1344 (copie 1879) *Achenans* (BnF, naf 3535, f. 180v).

Dans l'attestation de 1307, *H-* ne possède aucune valeur phonétique.

2.2. Ce premier type *Achenans*, chronologiquement cohérent, est prolongé par le type *Aichenans* :

afr. 1338 (copie vidimée d'un acte de 1307, ci-dessus § 2.1.) *Aichenans* « Aichenans en la parroche de Bur [= *Buc*, Territoire de Belfort] » (ADD, EPM 1026).

On trouve sporadiquement ensuite :

mfr. 1472 (original) *Aichenans lés Hericourt* (AN, K 2160/2) ;

1515 (copie 1520) *Aichenans soubz Montvauldoye* (AN, K 2160/2) ;

cf. encore 1440 (original) *Aichenans*, de localisation incertaine (ci-dessus § 1.5.).

---

<sup>6</sup> = TUETÉY s. d., p. 56, 57, n° XLV (qui date ca 1140) = VIELLARD 1884, p. 261, n° 209 (qui date ca 1150) = PERRENOT 1904, p. 66 (qui date 1140) = PERRENOT 1912, p. 439 (qui cite TUETÉY s. d., sous la date erronée de 1110, et plus loin VIELLARD 1884 [édition du même document], sous la date de ca 1150) = NDC, II, p. 359 (qui date, par erreur, de 1110). Voir ci-dessus § 1.1.

<sup>7</sup> = VIELLARD 1884, p. 295, n° 241 = PERRENOT 1904, p. 66 = PERRENOT 1912, p. 439.

<sup>8</sup> = VIELLARD 1884, p. 315, n° 260 [qui date 1182, 5 janvier] = PERRENOT 1912, p. 439 = NDC, II, p. 359, 360.

<sup>9</sup> = VIELLARD 1884, p. 338, n° 280 = PERRENOT 1904, p. 66 = PERRENOT 1912, p. 439 = NDC, II, p. 359 = DCD, III, p. 1114.

## *Les deux Échenans (Haute-Saône et Doubs)*

Ces formes en *Ai-* représentent le développement phonétique régulier de *Achenans*. En ancien franc-comtois, le digramme *ai* sert en effet « assez souvent », dès les XIII<sup>e</sup> et XIV<sup>e</sup> siècles, à noter le produit de lat. *A* initial libre (PHILIPON 1914, p. 545 ; cf. *DLSR*, I, p. 19 ; DONDAINE 1972, p. 378). Ce traitement [a'] > [ɛ'] étant resté caractéristique des parlers comtois d'oïl jusqu'à nos jours (DONDAINE 1972, p. 375), c'est lui qui rend compte aussi de la forme dialectale notée au milieu du XIX<sup>e</sup> siècle :

frcomt. *Etchenans* (LONGCHAMPS 1852, 9 octobre, 1).

2.3. Le même état phonétique [ɛtʃ-] est représenté par les attestations en *Ech-* qui se rencontrent au XV<sup>e</sup> siècle (cf. GOERLICH 1889, p. 39) :

mfr. 1413 (original) *Echenans* « Vuillemez, de Echenans » (ADD, 83 H2, f. 27r) ;  
1473 (copie XVI<sup>e</sup> s. [?]) *Echenans dessus Hericourt* (AN, K 1796/1).

Le document de 1413 emploie aussi la graphie *Esch-* (voir ci-dessous § 2.4.).

2.4. Au milieu du XIV<sup>e</sup> siècle, le code écrit a cependant durablement opté (jusqu'au milieu du XVIII<sup>e</sup> siècle) pour une autre solution graphique. La voyelle initiale [ɛ-] a été notée *Es-* à un moment où *s* devant consonne n'avait plus de valeur phonétique depuis longtemps<sup>10</sup> :

mfr. 1360 n. st. (original) *Eschenans* « en lay velle et ou finaige d'Eschenans, près de Bur [= *Buc*, Territoire de Belfort] et de Mandrevieller [= *Mandrevillars*, Haute-Saône] » (ADHS, E 117) ;

1361 n. st. (ou 1360 ?) (original) *Eschenans* « en lai vile et ou finaige d'Eschenans, près de Bur [= *Buc*, Territoire de Belfort] et de Mandreveler [= *Mandrevillars*, Haute-Saône] » (ADHS, E 117)<sup>11</sup> ;

1361 a. st. *Eschenans* « Et de cestedit. franchise et grâce oste et excepte lad. dame Marguerite ses hommes, femmes et subjects d'Eschenans et de Semondans, lesquels ne estoient pas en la main de ley dame Marguerite ou tems de ceste grâce et franchise » (COLL. 1838, p. 511)<sup>12</sup> ;

peu après 1361 (original) *Eschenan* et *Etschena* (ADHS, E 117 [doc. 1361 n. st., cité plus haut], mentions dorsales) ;

1364 (copie XVI<sup>e</sup> s.) *Eschenans* « l'hypothecation et gagiere de la ville et du finaige d'Eschenans, des hommes d'icelle ville d'Eschenans et de leurs meix et tenemens » (ADHS, E 117) ;

---

<sup>10</sup> La chute de [s] préconsonantique était « devenue générale dans la plus grande partie du domaine d'oïl dès la fin du XII<sup>e</sup> siècle » (FOUCHÉ 1952-1969, III, p. 861).

<sup>11</sup> = *NDC*, II, p. 361 (forme modernisée : *Echenans*).

<sup>12</sup> = PERRENOT 1904, p. 69 = PERRENOT 1912, p. 439 = PERRENOT 1942, p. 87. PERRENOT identifie à chaque fois, à tort, avec *Échenans* (Doubs) ; voir ci-dessus § 1.3. On notera que, par confusion entre les deux homonymes, une copie datée de 1561 (ADD, EMC 5055) a été produite en 1614 et 1615 contre les héritiers de Jacques Noiroit, « a son vivant d'Eschenans sur l'Estang ».

- 1377 (copie XVI<sup>e</sup> s.) *Eschenans* « en la ville, finaige et territoire de Eschenans prez de Buc [= Buc, Territoire de Belfort] et de Mandrevillers [= Mandrevillars, Haute-Saône] » (Bibliothèque historique de Besançon, manuscrits Duvernoy, t. 15, f. 31r) ;
- 1380 (copie 1780) *Eschenans* « a la ville de Eschenans », « ladicte ville de Eschenans », « ladicte ville de Eschenans » (AN, K 1798/2) ;
- 1380 (copie XIX<sup>e</sup> s.) *Eschevannes (sic)* « la ville de Eschevannes » (Bibliothèque historique de Besançon, manuscrits Duvernoy, t. 16, f. 92r) [confusion avec *Échavanne*, nom d'une localité voisine, au nord-ouest (NDC, II, p. 358)] ;
- 1392 (original) *Eschenanz* « Eschenanz de coste Buz [= Buc, Territoire de Belfort] » (AMM, BB9) ;
- 1413 (original) *Eschenans* [aussi *Ech-* dans le même document ; ci-dessus § 2.3.] « Vuillemez, de Eschenans » (ADD, 83 H2, f. 27r) ;
- 1413 (original) *Eschenans* « Jehan Parise, de Eschenans, notaire » (ADD, 83 H2, f. 27v) ;
- 1414 n. st. (original) *Eschenans* « Perrin Boichot, de Eschenans » (ADD, 83 H2, f. 28r) ;
- 1416 (original) *Eschenans* « Perrin Boichot, de Eschenans », « Messire Jehans, d'Eschenans », « Vuillemin Rossel, d'Eschenans » (ADD, 83 H2, f. 21v) ;
- 1416 (original) *Eschenans près de Hericour* « Perrin dit Foingnet, de Eschenans près de Hericour » (ADD, 83 H2, f. 33r) ;
- 1416 (original) *Eschenans* « Perrin Boichot, de Eschenans » (ADD, 83 H2, f. 33r) ;
- 1416 (original) *Eschenans* « Jehan Clerc, de Eschenans » (ADD, 83 H2, f. 33v) ;
- 1416 (original) *Eschenans* « Jehan dit Clerc, filz de fut Perrin Pairise, de Eschenans, [...] nostre homme de Eschenans » (ADD, 83 H2, f. 36r) ;
- 1418 n. st. (original) *Eschenans* « Jehan dit Clerc, de Eschenans » (ADD, 83 H2, f. 35v) ;
- 1422 n. st. (original) *Eschenans* « Perrin dud. Eschenans » (ADD, 83 H2, f. 36r) ;
- 1422 (original) *Eschenans* « Perrin dit Belchamps, de Eschenans » (ADD, 83 H2, f. 22v et 23r) ;
- 1427 (original) *Eschenans* « Jehan Clerc, de Eschenans » (ADD, 83 H2, f. 25v) ;
- 1439 (original) *Eschenans* (AN, K 1799/2) ;
- 1446 (original) *Eschenans près d'Ericourt* (AN, K 2214/1) ;
- 1455 (copie 1496) *Eschenans* (AN, K 2162/1) ;
- 1468 (originaux) *Eschenans* (AN, K 1819/2 et 1820/1) ;
- 1472 (copie d'un acte de 1307, ci-dessus § 2.1.) *Eschenans* « Eschenans en la paroiche de Bur [= Buc, Territoire de Belfort] » (ADD, EPM 1026) ;
- 1473 (original) *Eschenans* (AN, K 2158/2) ;
- 1482 (copie XV<sup>e</sup> s.) *Eschenans* « Eschenans, paroche dudit Buz [= Buc, Territoire de Belfort] » (AN, K 2160/2) ;
- 1491 (original) *Eschenans soubz Mont Vadoy* « Perin Boichot, d'Eschenans soubz Mont Vadoy » (ADD, 83 H2, f. 21r)<sup>13</sup> ;
- 1498 (original) *Eschenans* (AN, K 2171/2) ;
- 1510 (original) *Eschenans soubz Monvadois* (AMM BB9) ;
- ca 1500 (entre 1487 et 1517) *Eschenans* ; *Eschenans soubz Mont Vadoiz* ; *Eschenans soubz Mont Wauldois* ; *Eschenans soubz Mont Valdois* ; *Eschenans soubz Mont Vadois* ; *Eschenans soubz Mont Vauldois* ; *Eschenans près Hericourt* (ADHS, E 556) ;
- 1<sup>re</sup> m. XVI<sup>e</sup> s. (entre 1510 et 1543) *Eschenans* ; *Eschenans soubz Mont Vauldois* ; *Eschenans soubz Mont Vauldois* (ADHS, E 548) ;

---

<sup>13</sup> Ici et dans les mentions suivantes, les transcriptions de *Montvadois (vel sim.)* en un ou deux mots ne sont pas toujours cohérentes.

## Les deux Échenans (Haute-Saône et Doubs)

ca 1<sup>re</sup> m. XVI<sup>e</sup> s. (entre 1507 et 1555) *Eschenans* ; *Eschenans soubz Mont Valdois* ; *Eschenans soub Mont Valdois* ; *Eschenans soubz Mont Vadois* (ADHS, E 557) ;  
2<sup>e</sup> t. XVI<sup>e</sup> s. (entre 1535 et 1559) *Eschenans* ; *Eschenans soubz Mont Valdois* ; *Eschenans soubz Mont Valdois* (ADHS, E 558) ;  
ca 1570 (entre 1561 et 1578) *Eschenans* ; *Eschenant* ; *Eschenans soubz Mont Valdois* ; *Eschenans soub Mont Valdois* ; *Eschenans soubz Mont Valdois* ; *Eschenans soubz Mont Vadois* ; *Eschenans doz Mon Vadois* (ADHS, E 459, 559, 560) ;  
1573 *Eschenans soubz Montvaldois* (NDC, II, p. 360) ;  
ca 1575 (entre 1572 et 1578) *Eschenans* ; *Eschenans soubz Mont Valdois* (ADHS, E 561) ;  
ca 1580 (entre 1576 et 1583) *Eschenans* ; *Eschenant* ; *Eschenans soubz Mont Wadois* ; *Eschenans soub Mont Valdois* ; *Eschenians soub Mont Valdois* ; *Eschenans soubz Mont Valdois* (ADHS, E 562) ;  
ca 1585 (entre 1582 et 1586) *Eschenans* ; *Eschenans soubz Monvaldois* (ADHS, E 563) ;  
ca 1587 (entre 1585 et 1588) *Eschenans* ; *Eschenant* ; *Eschenans soubz Mont Valdois* ; *Eschenans soubz Mont Valdois* ; *Eschenans sous Monvaldois* ; *Eschenans doz Mont Valdois* (ADHS, E 564) ;  
1589 *Eschenans soubz Montvaldois* (TUETÉY 1882-1883, II, p. 191) ;  
1589 *Eschenans soubz Mont Vadois* (ADHS, E 130) ;  
1591 *Eschenans* ; *Eschenans soubz Montvaldois* (TUETÉY 1882-1883, II, p. 222 et 223) ;  
XVI<sup>e</sup> s. [forme exceptionnelle] *Eischenans* (ADHS, E 117, résumé final de la copie du doc. de 1364 cité plus haut) ;  
frm. ca 1600 (copie s. d. d'un acte de 1307, ci-dessus § 2.1.) *Eschenans* « Eschenans en la barroche de Buc » (ADD, 83 H 1) ;  
ca 1600 (entre 1597 et 1604) *Eschenans* ; *Eschenant* ; *Eschenans soubz Mont Wadois* ; *Eschenans soub Mont Valdois* ; *Eschenans soubz Mont Valdois* (ADHS, E 567) ;  
1616 *Eschenans* (CUISENIER 1997, p. 46) ;  
1620 *Eschenans soubz Mont-Valdois* (AN, K 2281/1) ;  
1655 *Eschenans soubz Montvaldois* (NDC, II, p. 360) ;  
1660 *Eschenans soubz Montvaldois* (NDC, II, p. 360) ;  
1687 *Eschenans soubz Mont Valdois* (ADHS, E 407) ;  
1748 *Eschenans-sous-Montvaldois* (QUERRET 1748, p. 32)<sup>14</sup> ;  
XVIII<sup>e</sup> s. *Eschenans près de Mandrevillers* [= *Mandrevillars*, Haute-Saône] (ADHS, E 117 [doc. 1361 n. st., cité plus haut], mention dorsale) ;  
cf. encore mfr. 1354 (original) *Eschenans* et 1392 (original) *Eschenan*, de localisation incertaine (ci-dessus § 1.5.).

La représentation *es-* de [ɛ'] issu de [a'] est attestée au Moyen Âge en Bourgogne et dans le Jura (GOERLICH 1889, p. 39). En toponymie, le choix de *Es-* s'explique peut-être par le fait que la syllabe initiale du nom de lieu a été rapprochée de la préposition articulée *es* "en les". La graphie *Esch-* a été longtemps protégée par l'orthographe officielle du français standardisé qui, jusqu'à l'édition de 1740 du dictionnaire de l'Académie, a maintenu *s* écrit, mais non prononcé, devant consonne.

### 2.5. La graphie simplifiée *Ech-* se trouve d'abord isolément :

---

<sup>14</sup> = PERRENOT 1912, p. 439.

mfr. 1596 *Echanans* (Georg Gadner, *Carte des Quatre Terres*, Hauptstaatarchiv de Stuttgart, N3, Nr 1 ; aimable communication d'André Bouvard) [influence de *Eschavanne* = *Échavanne*, nom d'une localité voisine, au nord-ouest ?] ;  
frm. 1707 *Echenans-sur-Mont-Vaudois* (*NDC*, II, p. 362)<sup>15</sup>.

Elle s'impose à partir de la seconde moitié du XVIII<sup>e</sup> siècle :

frm. 1759-1760 *Echenans* (carte de CASSINI, feuille 145).

Par exemple :

frm. 1826 *Echenans* (cadastre napoléonien, consulté sur le site des ADHS).

2.6. Parallèlement à *Esch-*, on peut relever deux occurrences de *Exch-*, dans lesquelles *-x-* n'a aucune valeur phonétique :

mfr. 1345 (original) *Exchenans* (AN, K 2160/1) ;  
1413 (original) *Exchenans* « Vuillemin Chremailat, de Exchenans » (*ADD*, 83 H2, f. 26r) ;

2.7. Le fait remarquable est que l'évolution franc-comtoise [a'] > [ɛ'] s'est produite et s'est fixée dans la graphie assez tôt pour être adoptée par le français standardisé quand celui-ci s'est implanté dans la région aux XV<sup>e</sup> et XVI<sup>e</sup> siècles. À titre de parallèle, on peut citer *Étalans* (canton de Vercel-Villedieu-le-Camp, Doubs), dont les formes les plus anciennes sont en *Ath-* de 1049 à 1316 et à la fin du XIV<sup>e</sup> siècle, avant de passer à *Estallans* (XIII<sup>e</sup>/XIV<sup>e</sup> s.) ou *Estalans* (XIV<sup>e</sup> s., XVI<sup>e</sup>/XVII<sup>e</sup> s., 1748 ; aussi 1757-1759, CASSINI, feuille 146), puis à *Etalans* au XIX<sup>e</sup> siècle (voir PERRENOT 1912, p. 443 ; *DCD*, III, p. 1174).

2.8. Enfin, on rencontre dans la documentation l'attestation suivante :

mfr. 1597 *Aschenans soubz Montvaudoie* (*NDC*, II, p. 359-360).

Pour une évidente raison chronologique, celle-ci ne peut être rattachée à la plus ancienne tradition médiévale (*Achenans*, ci-dessus § 2.1.). Nous y voyons une tentative sans lendemain d'hyperfrancisation, cherchant à 'dépatoisier' le toponyme à partir de la correspondance régulière entre frcomt. [ɛ'] (Montbéliard *aigné*, *aippelai*, *aivri*) et frm. [a'] (frm. *agneau*, *appeler*, *avril*) ; sur les phénomènes d'hypercorrection de ce type en contexte diglossique, voir CHAMBON (2018). La même interprétation vaut probablement

---

<sup>15</sup> Dans sa notice historique, le *NDC* (II, p. 361) cite, sans fournir de source, la forme *Echenans* dans un document qu'il date de 1649 (lettre de Thiébaud IX de Neuchâtel à son bailli d'Héricourt). Cette donnée est manifestement erronée : Thiébaud IX mourut en 1469 et les seigneurs de Neuchâtel s'éteignirent en 1505. L'erreur porte soit sur la date, soit sur le nom du seigneur. Même au cas où le *NDC* citerait un texte du XV<sup>e</sup> siècle, il n'est pas impossible qu'il ait modernisé la graphie du toponyme. C'est pourquoi nous ne tenons pas compte de cette attestation douteuse.



## *Les deux Échenans (Haute-Saône et Doubs)*

déjà pour mfr. *Achenans* peu après 1479 (original), dont l'identification est douteuse (ci-dessus § 1.5.).

### **3. Échenans (Doubs) : documentation historique et dialectale**

L'histoire de *Échenans* (Doubs) est moins bien documentée que celle de *Échenans-sous-Montvaudois*. Voici le tableau des formes anciennes (antérieures au XIX<sup>e</sup> siècle).

3.1. Si on laisse de côté afr. *Achenens* 1147, dont l'identification la plus probable est avec *Échenans-sous-Montvaudois* (ci-dessus § 1.4.), c'est la graphie *Eschenans* qui apparaît en 1368 comme première attestation sûre du nom du village, et se prolonge jusqu'au milieu du XVIII<sup>e</sup> siècle, parallèlement à ce qui a été observé pour *Échenans-sous-Montvaudois* (ci-dessus § 2.4.) :

1368 (copie 1879) *Eschenans* : Horry de Bavans, écuyer, reprend en fief du seigneur de Neuchâtel « une certaine somme d'argent » et « tout ce entierement de la ville, finage et territoire d'Eschenans, eschois de Othenin de Chastel, Vouhay escuier que fut » (BnF, naf, 3535, f<sup>o</sup> 251v) ;

1424 (copie 1879) *Eschenans* « Declaration monseignour Wauthier de Bavans, chevalier, de ce qu'il tient du seignour de Nuefchastel a Eschenans, a Semondans et certain fied d'argent », « Item le maix Estevenin dit Chevillot, d'Eschenans »<sup>16</sup>, « Tous ces maix cy dessus sont d'Eschenans, exceptey le premier qu'est de Semondans », « a Semondans, le heritaige Cuenat, filz de feu Au Guillotet d'Eschenans »<sup>17</sup> ;

1427 (original) *Eschenans* « Estevenin, filz de feu Cheveillat, d'Eschenans » (*TOB*, II, p. 60, n<sup>o</sup> 159)<sup>18</sup> ;

1440 (original) *Eschenans* (AN, K 2214/1) ;

1446 (original) *Eschenans sur l'Estang* (AN, K 2214/1) ;

1464 (original) *Eschenans sur l'Estang* « Estevenin Chevillot d'Eschenans sur l'Estang » (ADD, G 1444) ;

1467 (original) *Eschenans* « Jehan Pepin, d'Eschenans » (AN, K 2164/2) ;

1468 (original) mfr. *Eschenans sur l'Estang* (AN, K 1819/2) ;

ca 1500 (entre 1487 et 1517) *Eschenans sur l'Estaing* (ADHS, E 556) ;

1<sup>re</sup> m. XVI<sup>e</sup> s. (entre 1510 et 1543) *Eschenans sur l'Estang de Raingnans* ; *Eschenans sus l'Estang de Rangnans* ; *Eschenans sus l'Estang* (ADHS, E 548) ;

ca 1<sup>re</sup> m. XVI<sup>e</sup> s. (entre 1507 et 1555) *Eschenans sus l'Estaing* ; *Eschenans sur l'Estang* (ADHS, E 557) ;

---

<sup>16</sup> L'attribution de ces mentions à *Échenans* (Doubs) est confirmée par le fait qu'une famille Chevillot, sujette de la seigneurie d'Héricourt, existait à *Échenans* (Doubs) au début du XVI<sup>e</sup> siècle. Le même document cite aussi *le maix que fut Perrin Noyrat* ; or, il a existé à *Échenans* (Doubs) pendant tout le XVI<sup>e</sup> siècle et jusqu'à la Guerre de Trente Ans une famille Noirot, mainmortable et sujette de la seigneurie d'Héricourt. Cf. ci-dessus n. 12.

<sup>17</sup> Le document précise que Wauthier est fils de feu Orry de Bavans (BnF, naf 3535, f. 198v, 199r).

<sup>18</sup> *Estevenin, filz de feu Cheveillat, d'Eschenans*, est le même personnage qu'*Estevenin dit Chevillot, d'Eschenans*, cité dans le document de 1423 (à moins que ce ne soit son fils). En tout cas, pour les raisons dites ci-dessus (n. 16), il convient de rectifier l'identification donnée par Ulysse Robert (*TOB*, II, p. 310) avec *Échenans* (Haute-Saône).

2<sup>e</sup> t. XVI<sup>e</sup> s. (entre 1535 et 1559) *Eschenans* ; *Eschenans sur l'Estang de Raingnans* ;  
*Eschenans soubz l'Estang de Raingnans* ; *Eschenans sus l'Estang de Rainnans* (ADHS, E 558) ;  
2<sup>e</sup> t. XVI<sup>e</sup> s. (entre 1535 et 1559) *Eschenans sur l'Estang* (ADHS, E 558) ;  
*ca* 1570 (entre 1561 et 1578) *Eschenans sus l'Estang de Raingnans* ; *Eschenans sur l'Estang* ;  
*Eschenans sus l'Estang* ; *Eschenans soubz l'Estang* (ADHS, E 549 et 559) ;  
*ca* 1575 (entre 1572 et 1575) *Eschenans sus l'Estang* (ADHS, E 561) ;  
*ca* 1580 (entre 1576 et 1583) *Eschenans sur l'Estang/Estant* (ADHS, E 562) ;  
*ca* 1585 (entre 1582 et 1586) *Eschenans sus l'Estang* (ADHS, E 563) ;  
*ca* 1587 (entre 1585 et 1588) *Eschenans sus l'Estang* ; *Eschenans soubz l'Estang*,  
*Eschenans sur l'Estang* (ADHS, E 564) ;  
1595 *Eschenans* (DCD, III, p. 1114, sans référence [serait-ce une erreur pour 1695, cf. *infra* ?]) ;  
XVI<sup>e</sup> s. *Eschenan* (PERRENOT, 1912, p. 439) ;  
frm. *ca* 1600 (entre 1597 et 1604) *Eschenans sur l'Estang* ; *Eschenans sur l'Estant* ;  
*Eschenans sus l'Estang* (ADHS, E 567) ;  
1616 *Eschenans* (CUISENIER 1997, p. 46)<sup>19</sup> ;  
1662 *Eschenans sur l'Estang* (DCD, III, p. 1114, sans référence) ;  
1695 *Eschenans* (PERRENOT 1912, p. 439 [mal classé dans l'ordre chronologique], qui cite la Carte Jaillot) ;  
1696 *Eschenens* (PERRENOT 1912, p. 439) ;  
XVII<sup>e</sup> s. *Eschenans* (PERRENOT, 1912, p. 439) ;  
XVII<sup>e</sup> s. *Eschenans sur l'Estang* (DCD, III, p. 114, sans référence) ;  
1748 *Eschevans-sur-l'Étang* [corr. *-enans*] (PERRENOT 1912, p. 439 ; QUERRET 1748, p. 32)<sup>20</sup>.

### 3.2. On trouve une forme en *Ech-* isolée à la fin du XIV<sup>e</sup> siècle :

mfr. 1392 *Echenanz* (DCD, III, p. 1114, sans référence).

Cette attestation est comparable à mfr. *Echenans* 1413 et 1473, mentions qui s'appliquent à Échenans-sous-Montvaudois (ci-dessus § 2.3.).

L'attestation dialectale franc-comtoise notée au XIX<sup>e</sup> siècle :

Montbéliard *Etchenans chu l'étang* (avant 1850, CONTEJEAN 1982, p. 374)<sup>21</sup>,

répond régulièrement à la forme de 1392.

### 3.3. La forme française actuelle en *Éch-* l'emporte à partir du milieu du XVIII<sup>e</sup> siècle :

1759-1760 frm. *Echenans* (carte de CASSINI, feuille 145)

<sup>19</sup> = *Eschenans* XVII<sup>e</sup> s. dans PERRENOT (1912, p. 439), qui cite « Carte de la Princ. de Montbéliard, MS. d'E. de Montb., 1907 ».

<sup>20</sup> Cf. aussi frm. XVIII<sup>e</sup> s. *Eschenans sur l'Estang* (DCD, III, p. 1114, sans référence).

<sup>21</sup> Repris (sans source) par le DCD (III, p. 1114).

et par la suite, par exemple :

1805 et 1812 *Echenans* (ADD, 3P212 ; ADD, 3P212 et 3P2028).

3.4. Au total, tout ce que l'on peut appréhender de l'histoire de *Échenans* (Doubs) montre que ce toponyme s'est développé parallèlement à *Échenans-sous-Montvaudois*<sup>22</sup>. En dépit de l'absence de témoignages sûrs antérieurs au XIV<sup>e</sup> siècle, les formes les plus anciennes de *Échenans* (Doubs), à savoir *Eschenans* en 1368 (ci-dessus § 3.1.) et *Echenanz* en 1392 (ci-dessus § 3.2.), dissuadent, en raison de leur parallélisme avec les mentions du même temps concernant *Échenans-sous-Mont-Vaudois* (ci-dessus § 2.3. et 2.4.), de supposer un étymon distinct pour l'exemplaire du Doubs : *entia non sunt multiplicanda sine necessitate*. Ce serait d'ailleurs un hasard bien extraordinaire si deux toponymes différents à l'origine, mais formés dans la même langue, dans la même période et avec le même suffixe, avaient abouti, à quelques kilomètres de distance, à des résultats identiques, alors que leur type est inconnu partout ailleurs.

Nous admettrons donc que, comme TAVERDET (1990, p. 33) et NÈGRE (*TGF*, § 13549) à sa suite l'ont compris, les deux *Échenans* ne sont pas le résultat d'une homonymisation fortuite, mais continuent deux étymons identiques. Il faudra tenter de rendre compte de cette homonymie originelle (voir ci-dessous § 8).

#### **4. L'étymologie : état des lieux**

Voici les explications que l'on peut lire à propos de nos deux noms de lieux.

4.1. PERRENOT (1904, p. 66, 69 ; 1912, p. 439-440 ; 1942, p. 87) a conjecturé deux étymons distincts : *\*Achingos* (sur un nom de personne [\*]*Achin* ou *Achinus*) pour *Échenans-sous-Mont-Vaudois* ; *\*Scîningos* (sur un nom de personne [\*]*Scîno*) pour *Échenans* (Doubs). Il disposait en effet de plusieurs formes médiévales du type *Achenans* pour *Échenans-sous-Mont-Vaudois*, alors que la forme la plus ancienne de *Échenans* (Doubs) était, selon lui, *Eschenans* en 1361 (erreur d'identification ; voir ci-dessus § 1.3.).

4.2. Sur la base des formes anciennes réunies par PERRENOT (notamment *Eschenans* 1361, selon lui seule forme ancienne de *Échenans*, Doubs, ce qui repose sur une identification erronée ; voir ci-dessus § 1.3.), GAMILLSCHEG (1936, p. 78, 97, 101) a supposé lui aussi deux étymons distincts : *\*Aikiningos* (sur un nom de personne *\*Aikîns*, cf. *Achinus*) pour *Échenans-sous-Mont-Vaudois*, et *\*Askaningos* (sur un nom de personne *\*Aska-*) pour *Échenans* (Doubs).

---

<sup>22</sup> Les deux homonymes tendent à être différenciés dans l'usage écrit depuis le XV<sup>e</sup> siècle : cf. mfr. *Eschenans près d'Hericour* 1416 et *Eschenans près de Hericour* 1446 (ci-dessus § 2.4.), d'une part, et *Eschenans sur l'Estang* 1446, 1464 et 1468 (ci-dessus § 3.1.), d'autre part.

4.3. Dauzat/Rostaing (*DR*, p. 258) écrivent, à propos de *Échenans* (Doubs) : « (*Eschenans*, 1361 [identification erronée]) : nom d'homme germ. *Scino* et suff. germ. *-ing* » ; puis : « avec nom d'homme germ. *Achin* : *Échenans*, H.-Saône (*Achenans*, 1147) ». Ils renvoient à PERRENOT (1942), qu'ils suivent.

4.4. S. v. *Échenans-sous-Mont-Vaudois*, le *NDC* (II, p. 360) pose le « nom de personne d'origine germanique *Hagino* et suffixe *-ingos* ».

4.5. TAVERDET (1987, p. 27) hésite sur l'origine de *Échenans-sous-Mont-Vaudois* : « En 1110 [datation erronée], *Achenans* ; probablement un nom en *-INGOS/-ans* très fréquent dans la région ; le radical est un n. h. germanique : *HAGINO* selon le *NDC* ; mais *ASKIN* (dérivé d'un nom germanique qui désigne le frêne) ne serait pas non plus impossible ».

Quant à *Échenans* (Doubs), TAVERDET (1990, p. 33) écrit : « En 1189, “*Achenans*” [identification erronée] : il est inutile de voir dans ce nom une origine différente de celle de l'homonyme de Haute-Saône : nom d'homme germanique *SCINO* ou *ACHIN*, avec suffixe *-ing* [...] : il est impossible de dire si la voyelle [a] des formes anciennes représente un timbre étymologique ou une évolution locale ». Les noms de personne *Hagino* et *Askin*, avancés dans TAVERDET (1987) sont implicitement écartés.

4.6. Enfin, voici ce qu'écrit NÈGRE (*TGF*, § 13549). S. v. *Échenans* (Doubs) : « *Achenans*, 1189 [identification erronée], *Eschenans*, 1361 (*DCD*) [identification erronée] ; = NP *Asquinus* (*NPAG*, I, 42 b) + *-ingos* » ; s. v. *Échenans* (Haute-Saône) : « *Achenans*, 1110 [datation erronée], *Eschenans*, 1573, *Aschenans*, 1597 (*NDC*) ; = idem ».

## 5. Critique des étymologies proposées

Dans l'hypothèse monogénétique, qui est celle de TAVERDET et de NÈGRE, et que nous partageons (voir ci-dessus § 3.4.), les noms de personne proposés dans la littérature qui contiennent *-s-* préconsonantique ne conviennent pas aux attestations les plus anciennes (dans lesquelles *-s-* aurait dû se maintenir) : [\*]*Scino* (PERRENOT et TAVERDET), *\*Aska-* (GAMILLSCHEG), [\*]*Askin* (TAVERDET) et *Asquinus* (*TGF*) sont donc à écarter. *Hagino* (*NDC* et TAVERDET) aurait conduit à *\*Ainans*, tout comme *\*Hagingôs* > *Aynans* 1145 > *Les Aynans* (Haute-Saône)<sup>23</sup>. *\*Aikiningôs* (GAMILLSCHEG) aurait produit d'abord non pas *Achenens/-ans*, mais (à supposer que [\*k] devant voyelle antérieure ait évolué en une affriquée chuintante...) une forme médiévale en *Ech-* par monophthongaison de la diphtongue [\*ai] (la diphtongue protogermanique se maintient en

---

<sup>23</sup> PERRENOT 1911, p. 347 ; GAMILLSCHEG 1936, p. 73, 126 ; PERRENOT 1942, p. 81 ; CHAMBON 2015, p. 194-197.

burgonde alors qu'elle se réduit en gotique)<sup>24</sup>. \**Akiningôs*, sur [\*]Achin/Achinus (PERRENOT, DR et TAVERDET), suppose que burg. \*[i] intertonique se soit conservé (et ceci sous la forme d'un schwa écrit -e-), ce qui n'est pas le traitement attendu (l'étymon \**Aikiningôs* de GAMILLSCHEG soulève la même difficulté). Au total, aucune des étymologies avancées jusqu'à présent ne donne satisfaction.

## 6. À la recherche d'une base paléoromane

On commencera par rechercher le ou les points de départ possibles au vu des matériaux romans rassemblés et examinés ci-dessus (§ 2 et 3). Il ne s'agira donc pas de reconstruire directement l'étymon burgonde, mais d'abord le prototype des deux toponymes, tels qu'ils se présentaient après emprunt et adaptation dans l'idiome paléoroman de la grande majorité de la population — les *Romani*, comme les appelle la Loi Gombette. La distinction entre ces deux étapes de la recherche étymologique (la première relevant de la linguistique romane, la seconde de la linguistique germanique) n'est jamais pratiquée dans la littérature antérieure.

6.1. La base paléoromane susceptible d'expliquer de la manière la plus directe afr. *Achenens/-ans* est \*[akka'nengos], avec palatalisation de la géminée \*[-kk-] devant \*[a] (la palatalisation des consonnes vélaires devant [a] est observée dans d'autres toponymes d'origine burgonde)<sup>25</sup> et préservation de l'inter-tonique \*[a] régulièrement passée à [ə].

6.2. D'autres prototypes paléoromans sont cependant à envisager, si l'on tient compte de la syncope (notée ci-dessous par une apostrophe) d'une possible première prétonique interne en syllabe ouverte (cf. FOUCHÉ 1952-1969, II, p. 477-478) : à savoir dans les bases \*[at'ka'nengos] ou \*[att'ka'nengos]. Cela ouvre dix possibilités supplémentaires (avec \*[-t-] ou \*[-tt-] suivis de l'une des cinq voyelles possibles en prétonie : \*[a], \*[e], \*[i], \*[o], \*[u]). Pour le traitement de \*[-t'k-] devant \*[a], cf. lat. HŪT(I)CA > fr. *huche* (à côté d'afr. mfr. *huge*)<sup>26</sup> et lat. \*NAT(I)CA > afr. mfr. *nache* (à côté d'afr. mfr. *nage*)<sup>27</sup>. À partir de \*[-tt'k-], la sonorisation est évidemment impossible et le résultat médiéval serait nécessairement l'affriquée chuintante sourde [-tʃ̥-] (c'est pourquoi FOUCHÉ 1952-1969, III, p. 845, explique, à tort ou à raison, afr. *nache* par lat. \*NATTICA, base à géminée expressive). Quelle que soit son origine, [tʃ̥] se maintient dans les parlers comtois de l'est (DONDAINE 1972, p. 140-142), d'où frcomt. *Etchenans* (forme identique de nos deux noms de lieux)<sup>28</sup>.

<sup>24</sup> HAUBRICHS/PFISTER 2008, p. 75 ; HAUBRICHS 2010, p. 218 ; aussi GAMILLSCHEG 1936, p. 184-186.

<sup>25</sup> Par exemple dans *Écharlens* (canton de Fribourg) et *Échallens* (canton de Vaud) < \**Skarilingôs* (GAMILLSCHEG 1936, p. 78, 149 ; HAUBRICHS 2009, p. 147).

<sup>26</sup> FEW, IV, p. 519a, HUTICA.

<sup>27</sup> FEW, VII, p. 40b, \*NATICA.

<sup>28</sup> Ci-dessus § 2.2. et 3.2.

## 7. Quel étymon burgonde ?

En partant des bases paléoromanes possibles, on peut à présent déterminer s'il en existe une ou plusieurs qui seraient compatibles avec un nom de personne burgonde combiné au suffixe *\*-ingôs*.

7.1. Or, parmi les nombreuses possibilités offertes par la phonétique historique romane, seule la base *\*[att'ka'n-engos]* paraît susceptible de recevoir une interprétation morphologique et sémantique convenable du point de vue du burgonde, à condition de postuler que la première voyelle intertonique, régulièrement soumise à la syncope, était un *\*[i]* dans burg. *\*Attikaningôs*.

7.2. *\*Attikan-ingôs* se laisse en effet analyser comme construit sur un nom de personne burgonde *\*Attika*, lui-même formé de burg. *\*atta* s. m. "père" (identique à got. *atta*, de même sens)<sup>29</sup> + suffixe diminutif burgonde *\*-ika*<sup>30</sup>, suffixe attesté notamment dans les noms d'homme *Adica* (Isère 564/565)<sup>31</sup> et *Gibica* (nom du premier roi burgonde)<sup>32</sup>. Burg. *\*Attika* est formé parallèlement à *Attila*, nom d'origine gotique du roi des Huns (sur got. *atta* combiné à un autre suffixe diminutif : *-ila*)<sup>33</sup>.

Dans *\*Attik-an-ingôs*, la séquence suffixale (*Suffixkette*) *\*-an-ingôs* s'explique par le fait que *\*Attika* appartenant (comme le nom commun *\*atta*) à la déclinaison dite faible (en *\*-n*) des masculins (même type que got. *guma* "homme"), la dérivation en *\*-ingôs* a été pratiquée sur le thème faible (celui de l'accusatif, cf. got. *guman*)<sup>34</sup>. Un tel procédé morphologique permet de comprendre la fréquence élevée des toponymes d'origine burgonde en *-enans*, comme, par exemple, *Couthenans* (Haute-Saône) ou *Abbenans* (Doubs).

## 8. La question de l'homonymie

L'existence de deux exemplaires de *\*Attikaningôs*, seuls de leur type et désignant des lieux très proches l'un de l'autre, soulève un problème qui est moins d'ordre proprement linguistique que d'ordre pragmatique et historique.

---

<sup>29</sup> FEIST 1939, p. 62 ; DEVLAMMINCK/JUCQUOIS 1977, p. 71 ; LEHMANN 1986, p. A218 ; OREL 2003, p. 27. Cf. le nom d'homme *Atta* dans une inscription de Mésie supérieure (GAMILLSCHEG 1935, p. 243).

<sup>30</sup> Sur ce suffixe en burgonde, voir GAMILLSCHEG (1936, p. 181), HAUBRICHS (2009, p. 168-169), FRANCOVICH ONESTI (2008, p. 275 : burgonde et gotique d'Italie) ; en vandale : FRANCOVICH ONESTI 2002, p. 193.

<sup>31</sup> *LAN*, I, p. 10 ; HAUBRICHS, à paraître, p. 36, n° 3.

<sup>32</sup> *LAN*, I, p. 354 ; HAUBRICHS, à paraître, p. 45, n° 150.

<sup>33</sup> *LAN*, I, p. 89-92 ; FEIST 1939, p. 62 ; LEHMANN 1986, p. A218. Voir encore, pour d'autres exemples (wisi)gotiques, HAUBRICHS 2013, p. 473-474.

<sup>34</sup> Voir à ce sujet GAMILLSCHEG 1936, p. 176-177 ; KLUGE 1899, p. 8.

## *Les deux Échenans (Haute-Saône et Doubs)*

8.1. Certes, les cas d'homonymie ne manquent pas parmi les noms de lieux en \*-ingôs, mais les référents des homonymes sont le plus souvent situés à bonne distance ; on postule alors à bon droit (de manière toujours implicite), l'existence de deux ou plusieurs personnages éponymes porteurs du même nom. Sur la dizaine de cas d'homonymie qu'il est possible de relever en Haute-Saône et dans le Doubs<sup>35</sup>, deux seulement sont comparables à celui des deux *Échenans* : les deux *Gondenans* (*Gondenans-les-Moulins* et *Gondenans-Montby*, Doubs), distants de 6,5 km seulement ; les deux *Adam* (*Adam-lès-Passavant* et *Adam-lès-Vercel*, Doubs), distants de 14,5 km. Ces cas d'homonymes proches, qui n'ont jamais été explicitement relevés dans la littérature, appellent une explication particulière.

8.2. On sait que dans les communautés linguistiques employant des langues germaniques anciennes, l'attribution des noms de personne servait non seulement à la désignation des individus, mais aussi à l'expression des liens de parenté (voir HAUBRICHS 2014). Chez les Burgondes, la variation/transmission thématique (*Variation*), procédé parfois redoublé par l'allitération consonantique, est connue dès le V<sup>e</sup> siècle dans la famille royale (HAUBRICHS 2014, p. 43-44). La toponymie tend cependant à montrer que la transmission thématique était également pratiquée par de modestes propriétaires fonciers (voir des exemples franc-comtois dans CHAMBON 2020, p. 334-339) : l'emploi dans des toponymes groupés dans l'espace de noms de personne présentant les mêmes thèmes, projette alors certains rapports de parenté sur le territoire, en produisant un effet de 'zone familiale'. L'idée admise selon laquelle la transmission thématique se serait d'abord limitée aux familles royales (avant d'être imitée de haut en bas), si elle n'a rien d'in vraisemblable en elle-même, risque de résulter en partie d'un effet de source<sup>36</sup>.

---

<sup>35</sup> Outre *Échenans-sous-Mont-Vaudois* et *Échenans* : *Adam-lès-Passavant* (canton de Baume-les-Dame, Doubs) = *Adam-lès-Vercel* (canton de Vercel-Villedieu-le-Camp, Doubs) ; *Battenans-les-Mines* (canton de Marchaux, Doubs) = *Battenans-Varin* (canton de Maîche, Doubs) ; *Bians-les-Usiers* (canton de Levier, Doubs) = *Byans* (commune et canton d'Héricourt) = *Byans-sur-Doubs* (canton de Boussières, Doubs) ; *Bouhans-et-Feurg* (canton d'Autrey-lès-Gray, Haute-Saône) = *Bouhans-lès-Lure* (canton de Lure Nord, Haute-Saône) = *Bouhans-lès-Montbozon* (canton de Montbozon, Haute-Saône) ; *Gondenans-les-Moulins* (canton de Rougemont, Doubs) = *Gondenans-Montby* (canton de Rougemont, Doubs) ; *Guyans-Durnes* (canton d'Ornans, Doubs) = *Guyans-Vennes* (canton de Pierrefontaine-les-Varans, Doubs) ; *Lavans-Quingey* (canton de Quingey, Doubs) = *Lavans-Vuillafans* (canton de Ornans, Doubs) ; *Onans* (canton de L'Isle-sur-le-Doubs, Doubs) < *Ornans* XII<sup>e</sup> s. = *Ornans* (canton d'Ornans, Doubs) ; *Remondant* (commune de Beveuge, canton de Villersexel, Haute-Saône) = *Remondans-Vaivre* (canton de Pont-de-Roide, Doubs) ; *Sorans-lès-Breurey* (canton de Rioz, Haute-Saône) = *Sorans-les-Cordiers* (commune de Roche-sur-Linotte-et-Sorans-les-Cordiers, canton de Montbozon, Haute-Saône) = *Sourans* (canton de L'Isle-sur-le-Doubs, Doubs). On peut ajouter à cette liste *Gouhenans* (canton de Villersexel, Haute-Saône) et *Gouhelans* (canton de Rougemont, Doubs), si l'on admet l'explication de GAMILLSCHEG (1936, p. 82 : tous deux de \**Gôdaningôs*, le second avec dissimilation).

<sup>36</sup> Dans la période d'existence de l'entité géopolitique burgonde, seule la généalogie de la famille royale est connue : l'état de la documentation risque de souffler l'interprétation à l'interprète. C'est seulement le recours à un autre type de source (les noms de lieux déanthroponymiques étudiés dans leurs groupements sur le terrain) qui permet de soupçonner que la transmission thématique n'était limitée ni à la famille des souverains ni aux *obtimates*, mais s'étendait pour le moins jusqu'aux *possessores* (pour la structure sociale des Burgondes, voir KAISER 2004, p. 134-138).

Une seconde technique anthroponymique servant à coder les liens de parenté consistait dans le remploi de noms complets, ou transmission par répétition (*Nachbenennung*) ; voir LEJAN (2001, p. 230-232) et HAUBRICHS (2014, p. 60-64), selon lesquels ce procédé a été introduit sous l'influence de la société romaine. Les premiers exemples de reprise d'un nom entier se rencontrent aussi dans la famille royale burgonde<sup>37</sup>, mais, comme en ce qui concerne la transmission thématique, rien n'oblige à croire que la transmission par répétition ait été exclusivement en usage dans cette famille.

8.3. On peut par conséquent envisager avec vraisemblance l'existence de deux \**Attika* ayant appartenu à une même famille et ayant été successivement bénéficiaires, à une ou deux générations d'intervalle, de deux donations royales dans le même secteur de la Séquanie. C'est à cette hypothèse que nous nous arrêtons<sup>38</sup>.

### Références bibliographiques et sigles

- ADD = Archives départementales du Doubs (Besançon).  
ADHS = Archives départementales de la Haute-Saône (Vesoul).  
AMM = Archives municipales de Montbéliard.  
AN = Archives nationales (Paris).  
BnF = Bibliothèque nationale de France (Paris).  
BOUCHEY, E. A., 1865, *Mémoire historique sur l'abbaye de Belchamp de l'ordre des Prémontés, au comté de Montbéliard*, Belfort, Imprimerie et lithographie Clerc.  
CHAMBON, Jean-Pierre (avec la collaboration de Louis JEANDEL et Jean HENNEQUIN), 2015, « Contributions à l'étude de la toponymie de l'arrondissement de Lure (Haute-Saône). XIV », *Bulletin de la Société d'histoire et d'archéologie de l'arrondissement de Lure* 34, p. 189-213.  
—, 2018, « Interactions entre variétés dialectales subordonnées et français standardisé en toponymie : *Boursières, la Boursière, la Boursoye, la Ferselles Farces, la Tarsenièrre* (Haute-Saône/France) », *Revue de linguistique romane* 82, p.135-146.  
—, 2020, « Une "île" de toponymes burgondes en \*-ingos dans les environs de Lure (Haute-Saône) : quels éclairages pour l'histoire du peuplement ? », *Revue de linguistique romane* 84, p. 325-349.  
COLLECTIF, 1838, *Mémoires et documents inédits pour servir à l'histoire de la Franche-Comté*, publiés par l'Académie de Besançon, Besançon, L. Sainte-Agathe, t. I.  
CONTEJEAN, Charles, 1982, *Glossaire du patois de Montbéliard*, nouvelle édition refondue par Michel THOM avec des documents inédits de Charles DUVERNOY et G. POURCHOT, Montbéliard, Société d'émulation de Montbéliard.

---

<sup>37</sup> Chilpéric II (mort en 476/477 ?), portait le nom de son oncle paternel Chilpéric I (455-? 474) ; Godomar II (524-532/534), portait aussi le nom de son oncle paternel (mort en 476/477 ?) ; Gundobad, fils du roi Sigismond, portait le nom de son grand-père paternel, le roi Gundobad (476/477 ?-516).

<sup>38</sup> D'autres solutions pourraient être envisagées (adoption ? affranchissement ? acquisition d'un second bien par le même propriétaire ?), mais il serait pratiquement impossible de les étayer.



*Les deux Échenans (Haute-Saône et Doubs)*

- CUISENIER, Robert (dir.). 1997, *Carte de Montbéliard. Études historiques*. Montbéliard, Société d'émulation de Montbéliard.
- DCD = COURTIEU, Jean (dir.), 1982-1987, *Dictionnaire des communes du département du Doubs*, 6 vol., Besançon, Cêtre.
- DEVLAMMINCK, Bernard / JUCQUOIS, Guy, 1977, *Compléments aux dictionnaires étymologiques du gotique*, t. I (A-F), Louvain, Peeters.
- DLSR, I = SCHÜLE, Ernest / SCHEURER, Rémy / MARZYS, Zygmunt, 2002, *Documents linguistiques de la Suisse romande*, t. I : *Documents en langue française antérieurs à la fin du XIV<sup>e</sup> siècle conservés dans les cantons du Jura et de Berne*, Paris, CNRS.
- DONDAINE, Colette, 1972, *Les Parlers comtois d'oïl. Étude phonétique*, Paris, Klincksieck.
- DR = DAUZAT, Albert / ROSTAING, Charles, 1978, *Dictionnaire étymologique des noms de lieux de France*, 2<sup>e</sup> éd., Paris, Guénégaud.
- DTS = KRISTOL, Andres (dir.), 2005, *Dictionnaire toponymique des communes suisses. Lexikon der schweizerischen Gemeindenamen. Dizionario toponomastico dei comuni svizzeri*, Neuchâtel/Frauenfeld/Lausanne, Centre de dialectologie/Verlag Huber/Payot.
- FEIST, Sigmund, 1939, *Vergleichendes Wörterbuch der gotischen Sprache*, 3<sup>e</sup> éd., Leide, Brill.
- FEW = WARTBURG, Walther VON, 1922-2002, *Französisches Etymologisches Wörterbuch. Eine Darstellung des galloromanischen Sprachschatzes*, 25 vol., Leipzig/Bonn/Bâle, Schroeder/Klopp/Teubner/Helbing & Lichtenhahn/Zbinden.
- FOUCHÉ, Pierre, 1952-1969, *Phonétique historique du français*, 3 vol., Paris, Klincksieck.
- FRANCOVICH ONESTI, Nicoletta, 2002, *I Vandali. Lingua e storia*, Rome, Carocci.
- , 2008, « Ostrogothic and Burgundian Personal Names in Comparison : A Contrastive Study », in : GREULE, Albrecht / HERRMANN, Hans-Walter / RIDDER, Klaus / SCHORR, Andreas (éd.), *Studien zu Literatur, Sprache und Geschichte in Europa Wolfgang Haubrichs zum 65. Geburtstag gewidmet*, St. Ingbert, Röhrig Universitätsverlag, p. 267-280.
- GALLÉ, Volker (éd.), 2009, *Die Burgunder — Ethnogenese und Assimilation eines Volkes*, 2<sup>e</sup> éd., Worms, Worms-Verlag.
- GAMILLSCHEG, Ernst, 1935, *Romania Germanica. Sprach- und Siedlungsgeschichte der Germanen auf dem Boden des alten Römerreichs*, t. II : *Die Ostgoten. Die Langobarden [...]*, Berlin/Leipzig, De Gruyter.
- , 1936, *Romania Germanica. Sprach- und Siedlungsgeschichte der Germanen auf dem Boden des alten Römerreichs*, t. III : *Die Burgunder. Schlusswort*, Berlin/Leipzig, De Gruyter.
- GOERLICH, Ewald, 1889, *Der burgundische Dialekt im XIII. und XIV. Jahrhundert*, Heilbronn, Henninger.
- HAUBRICH, Wolfgang, 2009, « Ein namhaftes Volk — Burgundische Namen und Sprache des 5. und 6. Jahrhunderts », in : GALLÉ 2009, p. 135-184.

- , 2010, « Akkulturation und Distanz. Germanische und romanische Personennamen im *regnum* der Burgunden », in : BECHER, Matthias / DICK, Stefanie (éd.), *Völker, Reiche und Namen im frühen Mittelalter*, Munich, Wilhelm Fink, p. 191-222.
- , 2013, « Monétaires ostgermanischer Sprachprovenienz in der Gallia », in : JARNUT, Jörg / STROTHMANN, Jürgen (éd.), *Die Merowingischen Monetarmünzen als Quelle zum Verständnis des 7. Jahrhunderts in Gallien*, Paderborn, Wilhelm Fink, p. 467-490.
- , 2014, « Typen der anthroponymischen Indikation von Verwandtschaft bei den 'germanischen' *gentes*: Traditionen — Innovationen — Differenzen », in : PATZOLD, Steffen / UBL, Karl, *Verwandtschaft, Name und soziale Ordnung (300-1000)*, Berlin/Boston, De Gruyter, p. 29-71.
- , à paraître, « Burgundian Names — Burgundian Language », in : AUSENDA, Giorgio / WOOD, Ian (éd.), *The Burgundians from the Migration Period to the Sixth Century* [tapuscrit aimablement communiqué par l'auteur].
- HAUBRICHS, Wolfgang / PFISTER, Max, 2008, « Burgundisch (Burgundian) », in : AMMON, Ulrich / HAARMANN, Harald (éd.), *Wieser Enzyklopädie. Wieser Encyclopaedia. Sprachen des europäischen Westens. Western European Languages*, Klagenfurt, Wieser Verlag, t. I, p. 73-80.
- KAISER, Reinhold, 2004, *Die Burgunder*, Stuttgart, Kohlhammer.
- KLUGE, Friedrich, 1899, *Nominale Stammbildungslehre der altgermanischen Dialekte*, 2<sup>e</sup> éd., Halle, Niemeyer.
- LAN = REICHERT, Hermann, 1987-1990, *Lexikon der altgermanischen Namen*, 2 vol., Vienne, Verlag der Österreichischen Akademie der Wissenschaften.
- LEHMANN, Winfred P., 1986, *A Gothic Etymological Dictionary. Based on the third edition of Vergleichendes Wörterbuch der Gotischen Sprache by Sigmund Feist*, Leide, Brill.
- LE JAN, Régine, 2001, *Femmes, pouvoir et société dans le haut Moyen Âge*, Paris, Picard.
- LONGCHAMPS, Charles, 1852-1856, « Glanures. Notes étymologiques et statistiques sur les communes de la Haute-Saône », *Journal de la Haute-Saône*, *passim*.
- NDC = COLLECTIF, 1969-1974, *La Haute-Saône. Nouveau Dictionnaire des communes*, 6 vol., Vesoul, SALSA.
- NPAG, I = MORLET, Marie-Thérèse, 1968, *Les Noms de personne sur le territoire de l'ancienne Gaule du VI<sup>e</sup> au XII<sup>e</sup> siècle*, t. I: *Les noms issus du germanique continental et les créations gallo-germaniques*, Paris, CNRS.
- OREL, Vladimir, 2003, *A Handbook of Germanic Etymology*, Leide/Boston, Brill.
- PERRENOT, Théophile, 1904, « Les établissements burgondes dans le pays de Montbéliard », *Mémoires de la Société d'émulation de Montbéliard* 31, p. 9-149.
- , 1911, 1912, 1913, 1914/1918, « Études de toponymie franc-comtoise. Les noms de lieux en *-ans*, *-ange* dans la partie occidentale de la "Maxima Sequanorum" considérés comme anciens établissements burgondes », *Mémoires de la Société d'émulation du Doubs* 6 (1911), p. 301-348 ; 7 (1912), p. 395-469 ; 8 (1913), p. 65-130 ; 9 (1914/1918), p. 135-195.
- , 1942, *La Toponymie burgonde*, Paris, Payot.

*Les deux Échenans (Haute-Saône et Doubs)*

- PFISTER, Max, 2009, « Erbe der Burgunder im Frankoprovenzalischen », in : GALLÉ 2009, p. 185-213.
- PHILIPON, Édouard, 1914, « Les parlers de la Comté de Bourgogne aux XIII<sup>e</sup> et XIV<sup>e</sup> siècles », *Romania* 43, p. 495-559.
- QUERRET, Jean, 1748, *État par ordre alphabétique des villes, bourgs et villages du Comté de Bourgogne, dressé au sujet de la nouvelle Carte*, Paris, Ballard Fils.
- TAVERDET, Gérard, 1987, *Les Noms de lieux de la Haute-Saône*, Dijon, Association bourguignonne de dialectologie et d'onomastique.
- , 1990, *Les Noms de lieux du Doubs*, Dijon, Association bourguignonne de dialectologie et d'onomastique.
- TGF = NÈGRE, Ernest, 1990-1991, *Toponymie générale de la France. Étymologie de 35.000 noms de lieux*, 3 vol., Genève, Droz.
- TOB = ROBERT, Ulysse, 1902-1907, *Testaments de l'officialité de Besançon, 1265-1500*, 2 vol., Paris, Imprimerie nationale.
- TROUILLAT, Joseph, 1852-1867, *Monuments de l'histoire de l'ancien évêché de Bâle, des origines à 1500*, 5 vol., Porrentruy, Victor Michel/J. Gürtler.
- TUETÉY, Alexandre, 1882-1883, *Les Allemands en France et l'invasion du comté de Montbéliard par les Lorrains, 1587-1588, avec des documents inédits*, 2 vol., Montbéliard, Barbier frères (= *Mémoires de la Société d'émulation de Montbéliard* 14 et 15).
- , s. d., *Monuments de l'histoire des comtes de Montbéliard*, s. l., Société d'émulation de Montbéliard.
- VAUTHERIN, Auguste, 1893, « Villages disparus près de Châtenois », *Bulletin de la Société belfortaine d'émulation* 12, 65-68.
- VIELLARD, Léon, 1884, *Documents et mémoires pour servir à l'histoire du Territoire de Belfort (Haut-Rhin français)*, Besançon, Paul Jacquin.